



Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.

Les demandes doivent être soumises selon les dates limites publiées sur le site web du FMC et doivent inclure les documents requis énumérés ci-dessous.

LES DEMANDES DOIVENT INCLURE LES FORMULAIRES ÉLECTRONIQUES SUIVANTS DANS DIALOGUE

- **Un formulaire d'entente de licence (FEL) Dialogue dûment complété, approuvé et lié à la demande** afin de confirmer les droits du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s) et/ou la contribution de leur enveloppe 2025-2026. Veuillez consulter le Guide d'utilisation FEL sur le site web du FMC.
- **Un formulaire de demande complété avec le numéro PERSONA-ID pour les membres du personnel clé du projet.** Le FMC s'appuie exclusivement sur les données d'auto-identification associées au numéro PERSONA-ID de chaque individu pour déterminer (le cas échéant) l'admissibilité à ses programmes, les portions réservées des budgets des programmes, pour calculer les crédits des enveloppes des télédiffuseurs et les points dans les grilles d'évaluation, et/ou à des fins statistiques et analytiques
- **Nouveau en 2025-2026 La Déclaration du statut canadien de la société requérante, de ses actionnaires et de ses administratrices et administrateurs est maintenant un formulaire électronique** qui se trouve dans une nouvelle section de Dialogue sous *Mes organisations*, intitulée « *Renseignements corporatifs* ». Veuillez remplir cette nouvelle section de l'enregistrement *Organisation* pour la société requérante et, le cas échéant, pour la société co-requérante, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société. Notez que seule la personne ayant créé l'*Organisation* dans Dialogue, ou l'administrateur une fois qu'il a été désigné, peut accéder à cette section. Un Guide de l'utilisateur sera disponible dans la section *Renseignements corporatifs* pour vous aider à la remplir. Tous les actionnaires, administratrices et administrateurs qui sont des individus sont encouragés à remplir un formulaire PERSONA-ID et leur numéro PERSONA-ID doit être saisi dans la section *Renseignements corporatifs*. Exceptionnellement le FMC acceptera une Déclaration sur le statut canadien de l'organisation et renseignements corporatifs en format PDF (disponible sur le site web du FMC) uniquement si la(les) société(s) mère(s) actionnaire(s) n'a PAS un enregistrement *Organisation* créé dans Dialogue.

LES DEMANDES DOIVENT ÉGALEMENT INCLURE LES DOCUMENTS REQUIS SUIVANTS :

- **Attestation sur le positionnement narratif** (formulaire disponible).
Veuillez consulter la Politique du FMC sur le positionnement narratif sur le site du FMC et soumettez le formulaire d'Attestation du requérant sur le positionnement narratif, dûment signé.

Renseignements sur le télédiffuseur

- **Entente(s) de droits de diffusion pour toutes les licences admissibles** - Les ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur.

Renseignements sur le distributeur

- **Le cas échéant, un Formulaire d'entente du distributeur (FED)** (formulaire disponible). Requis pour toutes les demandes qui comprennent une avance de distribution pour les droits d'exploitation à l'international en vue d'atteindre une partie de l'exigence- seuil pour les déclencheurs admissibles, tel que décrit dans le Module principal des principes directeurs – Contenu linéaire - Production.
- **Entente(s) de distribution** - le cas échéant. Toute preuve d'engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans contribution financière sous forme d'avance de distribution. Des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.

Renseignements sur le financement

- **Documentation confirmant toutes les sources de financement - canadiennes et étrangères**
- **Calcul détaillé des crédits d'impôt fédéral et provincial.** Consultez la Politique de traitement des crédits d'impôt, Annexe B, chapitre 7. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur.
- **Devis de production détaillé signé et daté** (formulaire disponible). Dans le cas d'une coproduction interprovinciale, ou d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels : un devis à colonnes multiples indiquant les coûts de chaque ainsi que le total consolidé est requis. Dans le cas d'une captation de spectacle produite par une société de production liée, le devis doit comporter une colonne pour les coûts de captation et une colonne pour les coûts de production du spectacle.
- **Mouvement de trésorerie** (formulaire disponible).
- **Structure de récupération** (formulaire disponible). Requis lorsqu'il y a investissement – participation au capital - du FMC.
- **Description du financement intérimaire prévu**

Renseignements sur le matériel créatif

- **Synopsis** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.
- **Matériel créatif** - scénario, bible, traitement, scène à scène.

Si des coûts de contenu numérique relié sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production

- **Description du contenu numérique.** Veuillez aussi indiquer comment le contenu numérique est associé ou dérivé du projet.

Renseignements sur les droits sous-jacents

- **Sommaire de la chaîne de titres** - une chronologie de tous les contrats liés au droit d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- **Document(s) relatif(s) aux droits** incluant toutes ententes de scénarisation et de réalisation signées, y compris, sans s'y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter le projet dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de tous les droits.
- **Pour les coproduction internationale, en vertu d'accords officiels :**
 - **l'entente de coproduction entre la(les) société(s) Canadienne(s)** et le(s) coproducteur(s) étranger(s) ET
 - **une copie du formulaire de demande Dialogue complété ayant été soumis au bureau des coproductions de Téléfilm Canada** pour la recommandation préliminaire.

Si des coûts de contenu numérique relié sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production

- **Sommaire de la chaîne de titres** - description complète de l'évolution de la chaîne de titres de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- **Document(s) relatif(s) aux droits**

Information corporative

Les documents de cette section sont à soumettre sous le menu **Enregistrements**, sous **Mes organisations**. Sélectionnez une compagnie; sélectionnez le bouton **Gérer les documents** en haut à droite; cliquez sur **Ajouter**, puis cliquez sur **Soumettre**. Uniquement requis s'il y a eu des changements dans les informations sur l'entreprise depuis la dernière demande. Ces documents ne sont pas requis pour les productions internes des télédiffuseurs.

- **Déclaration sur le statut canadien de l'organisation et renseignements corporatifs** est un nouveau formulaire PDF disponible UNIQUEMENT si la(les) société(s) mère(s) actionnaire(s) n'a PAS un enregistrement *Organisation* créé dans Dialogue. Le requérant doit compléter le **formulaire électronique sous Renseignements corporatifs** situé dans la nouvelle section dans Dialogue sous *Mes Organizations*.
- **Certificat de constitution du requérant**
Le terme « requérant » désigne la société à but lucratif qui fait la demande. Si vous postulez au nom d'une entreprise qui n'est pas encore constituée en société, ne soumettez rien à ce stade. Cependant, les documents de constitution seront requis à l'étape de signature du contrat.
- **Profil de la société** y compris le mandat de la société pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **Convention entre actionnaires** (le cas échéant).
- **Attestation de la ou du secrétaire général** document portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants.
- **États financiers** fournissez ceux des trois dernières années, et ce, pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères. Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander au requérant, en tout temps et à son entière discrétion, des états financiers annuels vérifiés et consolidés. Des états financiers annuels consolidés et vérifiés, si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels consolidés, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels non consolidés, accompagnés d'un avis aux lecteurs si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars.

**Le FMC se réserve le droit d'exiger d'autres documents des sociétés requérantes pour l'achèvement de l'évaluation du projet.*

Comment nommer les documents

- Afin d'assurer une analyse adéquate de votre projet, veuillez inscrire une Description pertinente et sélectionner un Type adéquat pour chaque document requis téléversé dans votre formulaire de demande.
- Pour la Description de chaque document téléversé, copiez le **nom du document** selon la Liste des documents requis ci-dessus. Vous pouvez ajouter des détails dans la description pour plus de précision, le cas échéant.

Exemple :

▼ Documents Requis

Visitez la page des Programmes au www.cmf-fmc.ca/fr-ca pour trouver la liste des documents requis.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge

Document	L'URL du site web	Description	Type
TÉLÉCHARGER  Déposer le fichier ici		DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ_Date	Devis

[Ajouter](#)

Veuillez noter :

- Tout matériel dépassant le nombre maximum de pages ne sera pas examiné pendant le processus d'évaluation.
- L'utilisation d'une police de caractères simple, noire sur fond blanc et dont la taille est supérieure à 11 points facilite la lecture de vos documents.
- Les documents directement téléversés sur Dialogue dont la taille ne doit pas dépasser 25Mo, doivent être en format PDF, Microsoft Word, Microsoft Excel ou tout autre format compatible avec Microsoft Office ou Adobe Acrobat.
- Les documents dont les formats ne sont pas pris en charge (ex. Apple Pages, Apple Numbers) ne seront pas évalués.
- Les formats de fichier permettant la compression de données (ex. ZIP) ne doivent être utilisés que pour les images, fichiers audios et audiovisuels.
- Les hyperliens vers du matériel audiovisuel ne doivent pas provenir de plateformes nécessitant une inscription ou permettant le partage d'informations personnelles au requérant (ex. Google Drive, Microsoft OneDrive).